

C.S.S.C.T.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail. (C.S.S.C.T.) du 28 septembre 2022

<u>Présents :</u>	- Président de la C.S.S.C.T.	M. L. RICHARD
	- Membres de la C.S.S.C.T.	Mme C. TAVOLIERI Mme P. ACKERMANN M. S. SCHNEIDER
	- Invités :	Dr FLOREA M. E. MEYER M. B. BARRE

Ordre du jour :

- 1) Validation du précédent compte-rendu
- 2) Don du sang
- 3) Diffusion des affiches E.P.I.
- 4) Consultation sur la mise en place du travail de nuit
- 5) BDESE
- 6) Divers
- 7) Visite du site

Validation du compte-rendu du 23 juin 2022

La C.S.S.C.T. valide le compte-rendu du 23 juin 2022.

Don du sang

Le don du sang, prévu le 21 novembre 2022, ne pourra se faire sur le siège rue Koechlin. La C.S.S.C.T. décide donc le report de cette journée en 2023.

Campagne d'affichage sur les E.P.I.

La sécurité des salariés reste une préoccupation permanente de la Commission. C'est pourquoi nous allons adresser à l'ensemble des sites un mail et des affiches à placer dans les salles de pause et les ateliers.

Consultation sur la mise en place du travail de nuit

Le docteur FLOREA a été consulté sur ce sujet et un document de travail a été élaboré avec les équipes concernées. Aleos s'est inspirée de l'accord qui se pratique à l'Unité de Gestion des Etablissements de Caisse d'Assurance Maladie. L'UGECAM dont les missions sont : soigner, éduquer, réinsérer et accompagner, et qui compte aujourd'hui 243 établissements.

Les L.A.M. accueilleront un public qui exige une surveillance ; il y aura donc un roulement de personnel jour/nuit.

L'accord présenté définit le travailleur de nuit, la durée de travail, les contreparties, les temps de pause, le suivi médical des travailleurs de nuit.

La Commission donne un avis favorable.

Pour rappel : Les L.A.M. Aléos se composent de 16 lits situés à Illzach. A ce stade, le dispositif autorise 6 postes d'infirmiers, 6 postes d'aides-soignantes, un travailleur social, et un médecin à temps partiel.

Base de Données Economiques Sociales et Environnementales

Le document présenté au C.S.E. est la compilation du bilan C.S.S.C.T. et du rapport social.

En 2021 nous avons eu trois accidents de travail avec arrêts mais de courte durée. Deux de ces accidents étaient des accidents de trajet.

Les objectifs de la C.S.S.C.T. :

- Réduire le risque des accidents de travail
- Mettre à jour l'évaluation des risques avec le risque COVID
- Reconduire la journée don du sang
- Assurer la bonne mise en place du travail en L.A.M.
- Poursuivre l'effort de formation

Divers

- Masques : Nous tenons à votre disposition des masques chirurgicaux.
- Retour sur la canicule : en cas de nécessité, il convient de s'adresser à sa hiérarchie afin d'obtenir des ventilateurs.
- Prime Ségur : pour la partie médicale, la prime sera versée à partir de septembre 2022.

Visite de la résidence

Lors de la visite de la résidence Romains, la commission n'apporte aucune remarque.

Prochaine réunion le mercredi 21 décembre 2022 à 14 heures
Siège : 83 rue Koechlin
68200 MULHOUSE

Le Secrétaire
Patricia ACKERMANN

Le Président
Loïc RICHARD